



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

Edition RHONE-ALPES

Cultures fruitières - n°27 du 6 septembre 2016



Dernier BSV : mardi 20 septembre 2016

Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées les lundi 29 août et lundi 5 septembre par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

A retenir, cette semaine :

Abricotier - pêcher (p. 1-3):

⇒ Tordeuse orientale : le vol est globalement en diminution. Comptage des dégâts sur fruits à prévoir à la récolte.

Pêcher (p. 4) :

⇒ *D.suzukii* : période à risque en cours pour les fruits arrivant à maturité. Soyez vigilants.

⇒ Maladie des taches bactériennes : Evaluation du potentiel d'inoculum à réaliser sur pêcher

⇒ Maladies de conservation : Mesures prophylactiques à maintenir

⇒ Forficules : à surveiller

Pommier (p. 8-9) :

⇒ Pucerons cendrés : retour des individus ailés à surveiller

⇒ Acariens rouges/ phytoptes : conditions favorables, soyez vigilants

Pommier-poirier (p.5-7) :

⇒ Carpocapse : fin du deuxième vol en tous secteurs. Dernières éclosions attendues cette semaine dans les zones tardives de Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie. Présence. Comptage sur 1000 fruits à réaliser à la récolte.

⇒ Maladies de conservation/Tavelure : restez vigilants en cas de pluie

Châtaignier (p. 7) :

⇒ Tordeuse : Nette diminution du vol. présence de dégâts en progression

⇒ Carpocapse : Le vol est en augmentation. Aucun dégât pour l'instant, soyez vigilants.

Kiwi (p. 8) :

⇒ Bactériose : maintenir les mesures prophylactiques

Noyer (p. 9)

⇒ Carpocapse : fin du deuxième vol proche. Fin du développement de la G2. Présence de dégâts.

⇒ Mouche du brou : voir liste des communes concernées par des captures. Présence de dégâts.

Toutes espèces (p. 10-11):

⇒ Mouche méditerranéenne : captures sur pêcher, abricotier et pommier. Dégâts sur pêches

⇒ Campagnols : en cas de dégâts, participez à l'enquête Fredon

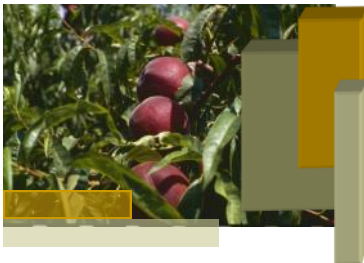
⇒ *Xylella fastidiosa* : nouveaux documents disponibles

PECHER-ABRICOTIER

Les bilans sont réalisés à partir d'un nombre faible de parcelles de référence, la majorité étant désormais récoltée.

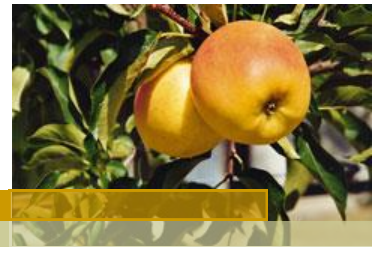
TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*

Situation : Le suivi sur les parcelles de piégeage non récoltées montre que le vol se poursuit avec des prises globalement en diminution. Seuls 5 pièges présentaient encore de fortes captures. Des dégâts sur pousses sont visibles sur certaines parcelles, mais aucun dégât sur fruit n'a été observé lors des derniers comptages.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 29 août et 5 septembre 2016 sur pêcher

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR 29 août	9	1	2	4	1	1
MVR 5 septembre	7	2	1	1	1	2
RL 5 septembre	1	0	1	0	0	0

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 29 août et 5 septembre 2016 sur abricotier

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR 29 août	5	0	3	0	2	0
MVR 5 septembre	2	0	1	1	0	0

Analyse de risque et seuil indicatif de risque : Il existe toujours un risque d'attaque sur fruits.

Les périodes chaudes et sèches sont favorables à la poursuite du vol. Pour les parcelles proches de la récolte, pensez à réaliser un comptage des dégâts sur fruits afin d'évaluer la pression pour la saison prochain (seuil de 3 % de fruits touchés).

PECHER

MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI

Analyse de risque : Surveillez la météorologie, de nouveaux orages sont possibles. Le développement de la bactérie est maximum à une température de 30°C, au-delà, il ralentit. A plus de 22°C, moins de 5 heures d'humectation suffisent pour entrainer des contaminations. Si aucune pluie n'est annoncée, des infections pourront se produire en conditions d'irrigation (attention aux branches fruitières en bas des arbres).

Prophylaxie : Il est indispensable de maintenir des mesures prophylactiques (source Groupe de Travail *Xanthomonas*)

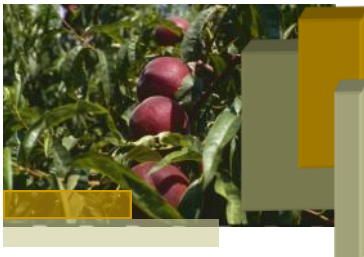
- Intervenir dans les parcelles saines d'abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite
 - En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remiser au sec jusqu'au lendemain.
 - Irriguer avec modération, en fonction du besoin.
 - Eviter les excès d'azote, et les déficits potassiques, se contenter d'une vigueur moyenne mais correcte
- ⇒ Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte

Evaluation du potentiel d'inoculum sur pêcher :

Voici une méthode d'évaluation du potentiel d'inoculum à mettre en œuvre cette semaine, qui permettra au producteur d'évaluer le niveau de risque d'attaques de *Xanthomonas* l'année prochaine. (Source Groupe de travail *Xanthomonas* animé par le Ctifl). La notation se fait normalement en août avant la chute complète des feuilles atteintes par *Xanthomonas* (Xap). En général, à cette période de l'année, le *Xanthomonas* qui s'est développé sur feuilles peut être présent sur toute la longueur du rameau mixte car il n'y a plus de feuilles en croissance.

Sur 100 rameaux mixtes par parcelle (en évitant les arbres de bordure), observez la totalité des feuilles de la pousse en regardant les faces inférieures et supérieures des feuilles.

- Si aucune tache de Xap n'est observée, affectez la note 0 à la pousse.
- Si une ou plusieurs taches de Xap sont observées, affectez la note 1 à la pousse.
- Pour les pousses notées 1, si les taches sont isolées ou si les feuilles atteintes représentent moins de 20 % de l'ensemble des feuilles du rameau, alors la pousse reçoit le qualificatif F (Faible). Tenir compte des feuilles déjà chutées à cause de Xap.
- Si les feuilles atteintes représentent plus de 20 % de l'ensemble des feuilles du rameau, alors la pousse



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



reçoit le qualificatif I (Important). Prendre en compte les feuilles chutées à cause de Xap. Chaque pousse reçoit donc une note 0 ou 1, avec un qualificatif F ou I pour les notes 1. Puis on totalise les notes et les qualificatifs attribués aux 100 pousses, et on classe la parcelle pour un niveau d'inoculum d'automne selon la grille ci-dessous :

	Somme des notes 1 = 0	Somme des notes 1 = 1 à 20	Somme des notes 1 = 21 à 100
Somme des quantitatifs I < 10	Absent	Faible	Moyen
Somme des quantitatifs I = 10	-	Moyen	Fort

MALADIES DE CONSERVATION

Analyse de risque et prophylaxie : Soyez vigilants en cas de pluie, en particulier dans les parcelles présentant des foyers infectieux (rameaux contaminés, fruits momifiés), ou des blessures (attention en cas de grêle, morsures de forficules...).

Pour limiter les contaminations, des mesures prophylactiques doivent être mises en place :

- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés, et les rameaux porteurs de chancres. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers, et d'intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.

DROSOPHILA SUZUKII

Situation : Aucune nouvelle attaque par *D. suzukii* n'a été signalée au sein du réseau.

Analyse de risque : Soyez très vigilants à l'approche de la récolte. En cas de dégâts, retirez les fruits attaqués du verger et les détruisez par solarisation.

FORFICULES—FORFICULA AURICULARIA

Situation : Aucun dégât n'a été observé lors des derniers comptages réalisés.

Analyse de risque et méthode alternative : Le risque de morsure reste fort. Veillez à éliminer les branches touchant le sol, et les rejets qui constituent des ponts de passage pour les forficules, pour contourner l'anneau de glu. Attention à la gestion de l'enherbement qui peut former par endroit des ponts de passage pour l'insecte.

THRIPS CALIFORNIENS - FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS

Situation : Des dégâts ont été observés sur une parcelle le 29 août, avec 10 % de fruits attaqués.

Analyse de risque et prophylaxie : Le risque est important par temps sec et chaud. Des fauches trop espacées de l'enherbement peuvent provoquer des remontées soudaines et massives de thrips dans les arbres. Ces remontées peuvent être particulièrement préjudiciables dans les 15 à 20 jours précédant la récolte.

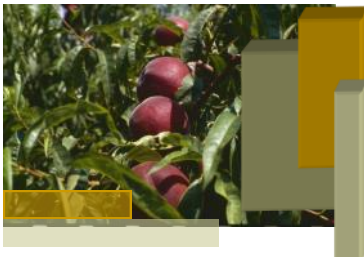
Seuil de nuisibilité : 50 thrips pour 100 pousses (par battage) ou 100 formes mobiles pour 50 fruits observés (soit 2 individus par fruit).

ABRICOTIER

ROUILLE DU PRUNIER- TRANZSCHELIA PRUNI-SPINOSAE

Biologie :

Le champignon se conserve à l'automne et en hiver sur leur hôte intermédiaire (anémones des jardins) ou bien sur les hôtes primaires (principalement prunier et abricotier). Au printemps, des spores se forment et sont disséminées par le vent dès la sortie des premières feuilles (celles provenant des anémones ne peuvent infecter que les prunus, et vice versa). La période critique de contaminations sur abricotier se situe en mai -juin en période de durcissement du noyau à la faveur des pluies. L'été est la période



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



d'apparition des nouveaux symptômes sur feuilles : pustules de couleur brun orangé sur la face inférieure (Cf. photos ci-dessous, source : CA 26) et décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre, sur la face supérieure. Les pustules sont formés de nouvelles spores qui peuvent entraîner des contaminations en conditions humides. Selon leur type, celles-ci infectent soit les anémones, soit de nouveau les prunus.



Situation : Au sein du réseau, lors des comptages réalisés les 29 août et 5 septembre, 12 parcelles sur 17 présentaient des symptômes de rouille avec 5 % à 100 % d'arbres concernés. Entre 2 % et 20 % de feuilles étaient attaquées pour 10 parcelles, et quasiment la totalité des feuilles étaient touchées sur les 2 autres (avec risque de défoliation). **Toutes les parcelles touchées étaient situées en Moyenne Vallée du Rhône où la pression est forte cette année avec des cas de défoliation observée (jusqu'à 50 % du feuillage).** Dans le Rhône, aucun symptôme n'a été observé.

Analyse de risque : Nous sommes actuellement dans une période favorable à l'observation des symptômes, mais le risque de contamination à l'occasion des pluies sur abricotier et prunier est moindre à cette période.

La rouille du prunier peut dans certaines conditions provoquer le jaunissement du feuillage puis une défoliation prématurée des arbres. Observez vos parcelles pour évaluer le risque.

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER-ECA

Réglementation : Un arrêté préfectoral (n°2016-171) encadre la lutte contre l'Enroulement Chlorotique de l'Abricotier. Celle-ci est obligatoire en Ardèche, dans la Drôme, et en Isère. Retrouvez les mesures de lutte obligatoires dans le BSV n°10 du 05/04/2016.

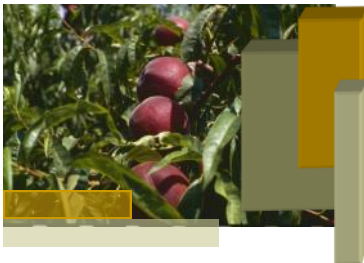
Situation : Pendant l'été, les symptômes se présentent sous forme de feuilles de petite taille qui s'enroulent en « cuillère » et qui se décolorent entre les nervures (Cf. photos dans BSV n°23).

PETITE MINEUSE DU PECHER—ANARSIA LINEATELLA

Situation : Le vol se poursuit avec un dépassement du seuil de 30 captures hebdomadaires observé sur 2 parcelles le 29 août. **Aucun dégât n'a été observé sur fruits lors des observations réalisées à l'approche de la récolte.**

Résultats des suivis d'ANARSIA du 29 août et 5 septembre sur abricotier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 30 captures	Nombre de pièges avec plus de 30 captures
MVR 29 août	5	1	1	0	1	2
MVR 5 septembre	1	0	0	1	0	0

Analyse de risque : le risque d'attaque peut exister dans les parcelles concernées par un dépassement du seuil de 30 captures hebdomadaires. Les dégâts ressemblent à ceux de la tordeuse orientale mais la larve à l'intérieur du fruit est annelée et de couleur brun-foncé.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



CERISIER

MALADIE DU FEUILLAGE (CYLINDROSPORIOSE OU ANTHRACNOSE, CORYNEUM)

Situation : La présence faible de symptômes d'antracnose a été observée le 5 septembre sur 2 parcelles situées en Rhône-Loire avec 2.5 % et 7 % de feuilles concernées.

Analyse de risque : Certains vergers peuvent présenter des symptômes de corynéum, de cylindrosporiose. En cas de périodes pluvieuses prolongées, des contaminations peuvent se développer et entraîner des chutes massives de feuilles en cours d'été. Le risque est faible actuellement étant donné les conditions météorologiques sèches.

POMMIER-POIRIER

BILAN RECOLTE

A la récolte, il est important de faire un comptage sur 1 000 fruits pour connaître le niveau de pression des ravageurs (carpocapse, tordeuses de la pelure, pou de San José, punaise...) et maladies (tavelure, maladies de conservation, maladie des crottes de mouche, maladie de la suie...) et mieux appréhender la saison 2017.

TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

Analyse de risque : En cas de pluie et de longue période d'humectation, des contaminations secondaires peuvent se produire. Soyez également vigilants dans vos parcelles en cas d'irrigation par aspersion, car le feuillage peut rester humide plusieurs heures. Sur poirier, des contaminations peuvent avoir lieu également à partir des chancre sur rameau.

CARPOCAPSE DES POMMIERS ET POIRIERS - *CYDIA POMONELLA*

Situation : Le deuxième vol se termine en tous secteurs, seuls quelques pièges présentent encore de faibles prises. Les dernières éclosions devraient se produire cette semaine dans les zones les plus tardives de Rhône-Loire et Savoie/Haute-Savoie. Dans les autres situations, le développement de la G2 est désormais terminé. Lors des derniers comptages réalisés le 5 septembre sur 9 parcelles proches de la

Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 29/08/2016 sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	13	5	8	0	0	0
SHS	1	0	1	0	0	0

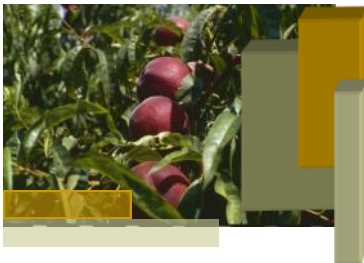
Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 05/09/2016 sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	13	7	6	0	0	0
RL	4	2	2	0	0	0
SHS	7	7	0	0	0	0

récolte, 4 parcelles présentaient des dégâts avec 1 à 8 % de fruits touchés.

Seuil indicatif de risque : A l'approche de la récolte, pensez à réaliser un comptage sur 1000 fruits pour évaluer la pression sur vos parcelles : au-delà de 0.3 % de fruits touchés, la pression est considérée forte pour 2017.

TORDEUSES DE LA PELURE

Situation : Lors des comptages réalisés sur 9 parcelles le 5 septembre, des dégâts de tordeuses de la pelure ont été observés sur une parcelle de pommiers de Savoie/Haute-Savoie, avec 9 % de fruits tou



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



chés. La pression est globalement faible cette saison en tous secteurs. **Profitez du comptage sur 1000 fruits à la récolte pour évaluer la pression.**

Seuil indicatif de risque : 1 % de fruits touchés pour Capua ; 0.5 % de fruits touchés pour Pandemis

TORDEUSE ORIENTALE

Ce ravageur peut occasionnellement attaquer les fruits à pépins (à la fin des récoltes de pêcher en Moyenne Vallée du Rhône, ou parfois en Savoie/Haute-Savoie à l'approche des récoltes de pommes et poires). Les dégâts ressemblent fortement à ceux causés par les larves de carpocapse, à la différence que la larve de tordeuse orientale évite la zone de pépins en creusant sa galerie. La différenciation de la larve est difficile à l'œil nu. En cas de suspicion, contactez un technicien. A noter : les prises observées sont parfois très importantes en pommiers et poiriers sans pour autant que des dégâts soient observés.

Situation : Des prises étaient toujours visibles sur 4 des 7 pièges suivis le 5 septembre (en Moyenne Vallée du Rhône). A cette date, 1, 8, 22 et 42 captures ont été enregistrées dans les pièges. Aucun dégât n'a été signalé jusqu'à présent.

MALADIES DE CONSERVATION

Les principaux champignons responsables de ces pathologies sont des parasites latents (champignons pénétrant dans les fruits par des portes d'entrée naturelles), ou des parasites de blessures.

Les parasites latents (Gloesporium, chancre commun, phytophthora) : Ces champignons pénètrent par les lenticelles, l'œil, le pédoncule. Ils se développent après un temps de latence plus ou moins long. La contamination se fait essentiellement en verger à la faveur des pluies qui disséminent les spores.

Les parasites de blessures (moniliose, botrytis de l'œil, pénicillium) : Ces champignons pénètrent dans les fruits par les portes d'entrée accidentelles et ont un développement rapide. La contamination peut se faire en verger, mais aussi dans les locaux de conservation.

Cf. description et photos dans BSV n°25 du 09/08/2016

Situation : Le 5 septembre, 3 parcelles de poiriers de Savoie/Haute-Savoie présentaient des fruits pourris, avec 4 %, 6 % et 16 % de fruits concernés. Hors réseau, des pourritures sont visibles en Rhône-Loire et Moyenne de Vallée du Rhône.

Analyse de risque et prophylaxie : Les maladies de conservation sont favorisées par un temps humide dans le mois précédent la récolte. **Les conditions actuelles sont peu favorables, mais peuvent le devenir en cas de période pluvieuse annoncée.**

Mettez en place des mesures prophylactiques à la récolte :

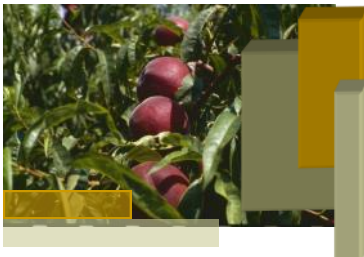
- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement et triez à l'entrée en station.
- Supprimez tout ce qui peut entraîner des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs).
- Eliminez les fruits trop près du sol (Risque *phytophthora*).
- Evitez de cueillir en conditions pluvieuses.
- Utilisez des emballages propres.
- Ne laissez pas séjourner dehors les palox et caisses récoltés

FEU BACTERIEN-ERWINIA AMYLOVORA

Situation : La présence de Feu bactérien n'a pas été observée lors des comptages des 29 août et du 5 septembre.

Prophylaxie et mesures de lutte : **Maintenir des observations régulières. En cas de présence :**

- **Supprimez les symptômes le plus tôt possible après leur apparition.** Il est nécessaire de couper largement en dessous du dernier signe visible de la maladie (1 m en dessous sur poirier, et 30 cm en dessous sur pommier). Plus la vitesse de croissance est importante, plus la bactérie est active, plus cette distance doit être grande. En cas de forte attaque, l'arrachage de l'arbre entier doit être envisagé.
- Veillez à réaliser l'assainissement **par temps sec**, et à désinfecter les outils de taille.
- **Evacuez hors du verger les bois taillés** par temps sec, rapidement (dans les 24 h), et les **détruire** (brûlage).



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Consultez la fiche Feu Bactérien Fredon/Fdgdon avec les risques de confusion possibles et des photos : http://www.fredonra.com/files/2015/12/Feu_Bacterien.pdf

POIRIER

PSYLLE DU POIRIER—CACOPSYLLA PYRI

Analyse de risque et prophylaxie : Maintenez les mesures d'aspersion qui permettent de limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts. Cela permet de lessiver le miellat et de fragiliser les larves (alternance entre période d'irrigation, et période sèche). Cette mesure est déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien, et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes ou cette année.

POMMIER

PUCERONS LANIGERES

Analyse de risque : Il existe un risque que les foyers deviennent problématiques s'il se développent et s'étendent sur pousses de l'année. Surveillez leur évolution pendant l'été.

PUCERONS CENDRES

Le puceron cendré est un puceron diocique (2 hôtes). Les individus sexupares ailés mâles et femelles reviennent vers l'hôte primaire (pommier) en fin d'été. Ces sexupares ailés qui migrent ont en effet besoin de feuilles pour former la génération de femelles sexuelles. Ces dernières ont elles aussi besoin de feuilles pour se nourrir avant de devenir matures, pour s'accoupler avec les mâles ailés et pondre les œufs d'hiver.

Méthode alternative : Surveillez le retour des pucerons sur pommier, dans l'objectif de poser une barrière de ponte à base d'argile.

ACARIENS ROUGES ET PHYTOPTES LIBRES DU POMMIER

Analyse de risque : Surveillez les populations de phytoptes libres (*Aculus schlechtendali*) qui en période de forte chaleur peuvent remonter et entraîner le bronzage du feuillage (face inférieure des feuilles qui deviennent marrons). Maintenir également la surveillance des populations d'acariens rouges, les conditions actuelles restent favorables.

FRUITS ROUGES

DROSOPHILA SUZUKII

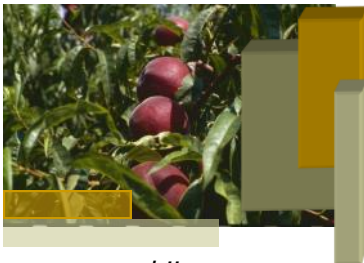
Situation : Des pièges jaunes avec vinaigre de cidre dilué à l'eau ont été mis en place sur fraisier et cassis pour comptabiliser les mâles capturés. Des prises faibles sont observées.

Culture	Commune	Nombre de mâles capturés le 29 août	Nombre de mâles capturés le 5 septembre
Fraisier	Roussillon (38)	0	0
	Saint-Marcel-lès-Valence (26)	6	8
	Thil (01)	-	3
Mûrier	Ville-sous-Anjou (38)	0	2

Analyse de risque et prophylaxie : Nous sommes actuellement dans la période à haut risque d'attaques sur petits fruits rouges. Soyez rigoureux dans vos observations et dans le maintien des mesures prophylactiques indispensable pour limiter les dégâts.

Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Il est donc recommandé de :

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter de vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D₇*



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



suzukii

- Ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).
- Veiller à la bonne aération des cultures. Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité
- Ne pas laisser les fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

BACTERIOSE DU KIWI—*PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE*

Veillez à mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter la progression de la maladie en verger :

- Limiter le plus possible le transport de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.
- Pour toute opération, commencer par les parcelles présumées saines et terminer par les contaminées.
- Après le passage dans ces dernières, veiller à limiter le risque de sortie de la parcelle de débris végétaux contaminés.
- Eliminer feuilles et tout matériel végétal qui pourraient souiller les engins utilisés (grille du pulvérisateur, lames du broyeur, roues du tracteur, etc...), pour ne pas prendre le risque de les transporter dans une parcelle saine.
- Laver les outils de taille des débris végétaux et les désinfecter avant leur remisage.
- Ne pas garer les véhicules sous les kiwis.
- Important : dans la mesure du possible éviter de travailler dans vos plantations par temps humide

CHATAIGNIER

TORDEUSES DU CHATAIGNIER

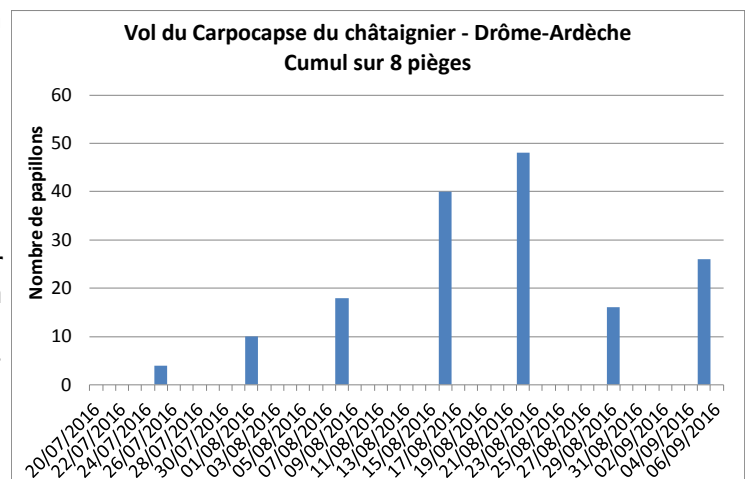
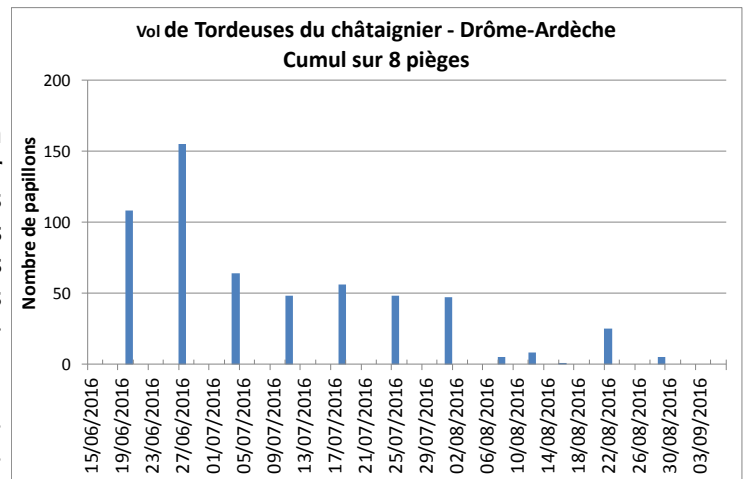
Situation : Le vol se poursuit avec des prises en nette diminution. Des dégâts ont été observés sur 3 parcelles sur 4 le 29 août avec 13 % de bogues concernées sur 2 parcelles, et 20 % de bogues concernées sur la troisième. Le 5 septembre, les dégâts étaient en légère progression sur 2 des parcelles avec 16 % et 23 % de bogues attaquées.

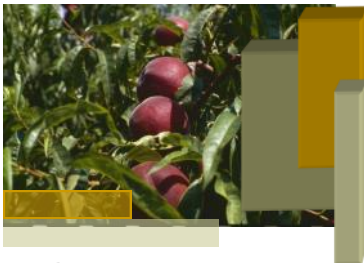
Analyse de risque : Nous sommes dans la période à haut risque d'attaque. Les attaques peuvent entraîner la chute précoce des jeunes bogues pendant l'été (parois et petites châtaignes en cours de formation rongées).

CARPOCAPSE DU CHATAIGNIER

Situation : Le vol de carpocapse du châtaignier enregistre une nouvelle hausse. Aucun dégât n'a encore été observé.

Analyse de risque : Nous sommes dans la période à haut risque d'attaque.





BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

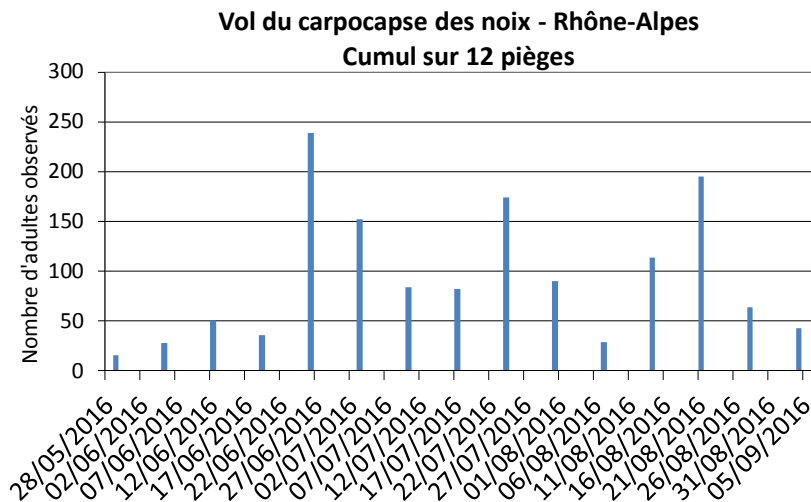
RHONE-ALPES



NOYER

CARPOCAPSE—CYDIA POMONELLA

Situation : Le deuxième vol se poursuit avec des prises en nette diminution.



Le modèle Inoki DGAL/Ctifl carpocapse des pommes est utilisé pour le suivi du carpocapse des noix. Il indique au 6 septembre que le deuxième vol et le développement de la deuxième génération est désormais terminé. Aucun dégât n'a été observée sur les 2 parcelles visitées le 5 septembre.

MOUCHE DU BROU DE LA NOIX

La Mouche du Brou de la Noix a fait l'objet d'un changement de réglementation fin 2013. Depuis 2014, la lutte n'est plus inscrite dans un cadre obligatoire. Cependant le suivi de ce ravageur reste important et nécessaire pour la filière : en 2016, un réseau de piégeage est maintenu. Pendant toute la saison, le BSV fera état des communes avec vol observé et des communes avec captures éparées.

L'adulte est identifiable par la présence d'un point jaune caractéristique du genre *Rhagoletis* en bas du thorax, ET des ailes transparentes marquées par 3 traits noirs épais, dont le dernier est prolongé en forme de L.

Attention à ne pas confondre l'insecte avec d'autres mouches du genre *Rhagoletis*, comme *Rhagoletis cerasi* (mouche de la cerise), *Rhagoletis meigenii* ou bien qu'elle n'ait pas encore été détectée en France : *Rhagoletis suavis*. Cf photos dans BSV n°23

Situation : La présence de dégâts de mouche du brou a été signalée sur une des 2 parcelles observées le 5 septembre, avec 17 % de fruits touchés.

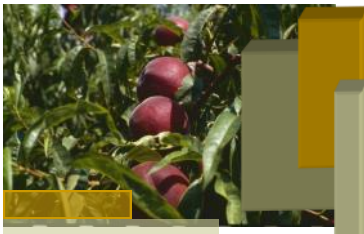
Voici la liste des communes ou zones de communes (zone précisée par une lettre à côté du nom de la commune), concernées par des captures :

Liste des communes (ou zones de communes) avec vol confirmé en semaine 35 et 36 au 05/09/2016 :

Département	Commune
38	GILLONNAY
38	GONCELIN
38	ST ANDRE EN ROYANS
38	ST SIMEON DE BRESSIEUX

Liste des communes (ou zones de communes) avec captures éparées en semaine 35 et 36 au 05/09/2016 :

Département	Commune
	Aucune



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



TOUTES ESPECES

COMPTAGE A LA RECOLTE

A la récolte, il est important de réaliser un comptage pour connaître le niveau de pression des ravageurs (carpocapse : sciure à la sortie du trou, capua : épiderme rongé, pou de San José, punaise, Tordeuse orientale, cochenille du mûrier...) et maladies (tavelure, maladie crotte de la mouche, maladie de la suie, rouille grillagée...) sur vos parcelles. Cela permettra de mieux appréhender la pression pour la saison 2017.

CICADELLE PRUINEUSE - *METCALFA PRUINOSA*

Biologie : cet insecte est très polyphage et peut être rencontré sur plus de 300 espèces végétales. Il s'alimente de la sève et la rejette sous forme de pruine. Lorsque les populations sont importantes, elles peuvent entraîner le ralentissement de la croissance, et la présence de pruine favorise le développement de fumagine sur le feuillage et les fruits.

Situation : Présence observée sur 2 parcelles de pommiers, une parcelle de poiriers, une parcelle de pêcher, et une parcelle d'abricotier dans la Drôme et en Isère lors des observations des 29 août et 5 septembre.

Analyse de risque : La période chaude actuelle est favorable au développement de l'insecte. Soyez vigilants.

MOUCHE MEDITERRANEENNE - *CERATITIS CAPITATA*

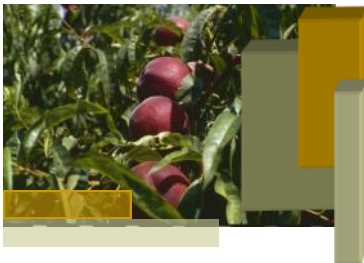
Biologie : Cette mouche très polyphage, qui se développe habituellement dans le sud de la France, peut se déplacer sur de grandes distances, et être rencontrée certaines années dans notre région, si les conditions de températures sont favorables (climat chaud et sec). Les femelles pondent leurs œufs sous l'épiderme des fruits par paquets. Les œufs éclosent 2 à 4 jours après pour des températures chaudes et 16-18 jours pour des températures fraîches. Le cycle larvaire dure 1 à 2 semaines. A maturité, les larves quittent les fruits et se nymphosent dans le sol. Les adultes émergent une à plusieurs semaines après selon les températures. A noter : le climat de Rhône-Alpes ne permet pas habituellement à la mouche d'hiverner d'une année sur l'autre.

Situation : Un suivi hebdomadaire est mis en place pour la surveillance des populations de mouches méditerranéennes.

Le 29 août, 3 premières captures ont été enregistrées dans la Drôme sur un des 2 pièges suivis sur pêcher (deuxième piège situé dans le Rhône). Aucune mouche n'était présente dans les 2 autres pièges suivis sur pommier (1 piège dans le Rhône, et 1 piège en Isère). Ces 4 pièges ne présentaient aucune prise ensuite le 5 septembre, mais une capture a été observé sur un nouveau piège suivi dans la Drôme sur pommier. De nombreuses mouches *C. capitata* ont été observées sur abricotier dans 2 pièges à cette date (72 et 173 captures). C'est sur cette parcelle que le premier signalement de dégât avait été fait dans le courant du mois d'août (Cf. photos ci-dessous, source : CA26).

Hors réseau, des dégâts étaient visibles la semaine dernière sur une parcelle de pêchers située dans la Drôme.





BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



A noter : un signalement d'attaque très précoce (très rarement observé) de *Ceratitis capitata* sur fruits de pomme variété Elstar a été rapporté la semaine du 24 août sur le département de l'Hérault. Ces dégâts très précoces sur fruits qui interviennent classiquement à partir de fin septembre sur des variétés beaucoup plus tardives sont très certainement à mettre en regard des dernières conditions climatiques hivernales et des sommations thermiques actuelles. **Il est nécessaire d'être particulièrement dans vigiliants dans des vergers engagés dans les processus d'exportations vers des destinations sensibles au regard de ce parasite.**

Analyse de risque : Les conditions très chaudes et sèches sont favorables à l'installation de la mouche méditerranéenne. **Il existe un risque d'attaque sur fruits, et l'année semble favorable à l'insecte.**

XYLELLA FASTIDIOSA

La présence de cette bactérie polyphage qui a causé en Italie la perte de milliers d'hectares d'oliviers, a été détectée pour la première fois en France, en 2015. Des mesures de lutte ont été mises en place conformément à la Décision européenne du 18/05/2015 modifiée le 17/12/2015 qui encadre la surveillance de cet organisme réglementé.

En Rhône-Alpes, en cas de symptômes suspects, contactez les correspondants observateurs du réseau Fredon/Fdgdon chargés de centraliser les signalements. Pour plus d'informations sur les symptômes de *Xylella fastidiosa*, la réglementation et pour obtenir les coordonnées des référents, consultez les pages :

<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>
<http://www.fredonra.com/filiere-agricole/arboriculture/xylella-fastidiosa/>

Vous retrouverez également de nombreuses informations synthétisées sur la page <http://agriculture.gouv.fr/le-point-sur-les-foyers-de-xylella-fastidiosa-en-france> récemment actualisée.

Il est possible notamment d'y télécharger de nouveaux documents :
- un **guide de reconnaissance des plantes hôtes** de *Xylella fastidiosa* multiplex en France
- un document d'**aide au diagnostic** de *Xylella fastidiosa* illustré par de nombreuses photos

CAMPAGNOLS

Le Flash n°3 campagnols est désormais en ligne sur le site de la Fredon : <http://www.fredonra.com/2016/08/24/flash-campagnol-n%C2%B003-2016-et-enquete/>
En cliquant sur ce lien, vous pourrez participer également à une enquête pour recenser les dégâts de campagnols en 2016.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne - Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

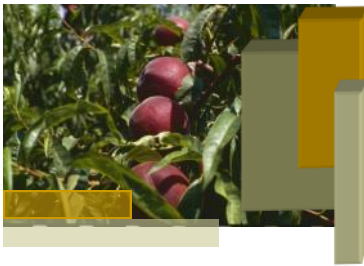
Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela Dagba, FREDON Rhône-Alpes

Comité de validation : Chambre d'agriculture de la Drôme, SRAL Auvergne-Rhône-Alpes

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, Ets Bernard, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovapro, Agrodi, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA.

Ce bulletin sera produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA AU-RA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES

